

**SALAFIN**



## NOTICE D'INFORMATION

**RELATIVE AU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS EN VUE DE  
REGULARISER LE MARCHÉ**

**PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
PREVUE LE 6 FEVRIER 2009**

**ORGANISME CONSEIL**



### **Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières**

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM N°02/03 du 23/05/03, prise en application du décret n° 2-02-556 du 22 hijra 1423 –24 février 2003- l'original de la présente notice d'information a été visé par le CDVM le 21/01/2009, sous la référence n°VI/EM/003/2009.

Ce document a été établi par SALAFIN et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation du programme de rachat d'actions ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective du programme de rachat envisagé.

## ABREVIATIONS

---

<b>AGO</b>	Assemblée Générale Ordinaire
<b>CA</b>	Chiffre d'Affaires
<b>CDVM</b>	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
<b>CMP</b>	Cours Moyen pondéré
<b>DARM</b>	Direction Analyses du Risque et Marketing
<b>DDO</b>	Direction de Développement et d'Organisation
<b>DFA</b>	Direction Financière et Administrative
<b>DGA</b>	Directeur Général Adjoint
<b>DGR</b>	Direction de Gestion de Risques
<b>IR</b>	Impôt sur le revenu
<b>IS</b>	Impôt sur les Sociétés
<b>K</b>	Millier
<b>LOA</b>	Location avec Option d'Achat
<b>M</b>	Million
<b>MAD</b>	Dirham Marocain
<b>Md</b>	Milliard
<b>OPV</b>	Offre Publique de Vente
<b>PCEC</b>	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
<b>PNB</b>	Produit Net Bancaire
<b>RBE</b>	Résultat Brut d'Exploitation
<b>RIS</b>	Réseau Interne de SALAFIN
<b>RN</b>	Résultat Net
<b>SAV</b>	Service Après Vente
<b>TVA</b>	Taxe sur Valeur Ajoutée
<b>Var.</b>	variation

# SOMMAIRE

---

<b>ABREVIATIONS .....</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>PARTIE I : ATTESTATIONS.....</b>	<b>4</b>
I.    LE DIRECTOIRE.....	5
II.   LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	6
III.  L'ORGANISME CONSEIL .....	10
IV.  LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE.....	10
<b>PARTIE II : LE PROGRAMME DE RACHAT .....</b>	<b>11</b>
I.    CADRE JURIDIQUE .....	12
II.   OBJECTIFS DU PROGRAMME .....	14
III.  CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME DE RACHAT .....	14
IV.  FINANCEMENT DU PROGRAMME .....	15
V.    MODALITES DE REALISATION DU PROGRAMME.....	16
VI.  INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIERE DE SALAFIN.....	21
VII. PROGRAMMES DE RACHATS PRECEDENTS .....	21
VIII. TRAITEMENT COMPTABLE ET FISCAL .....	21
<b>PARTIE III : PRESENTATION DE SALAFIN.....</b>	<b>23</b>
I.    RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL.....	24
II.   ACTIVITE & ORGANISATION.....	27
III.  REPARTITION DU CAPITAL .....	36
IV.  EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES .....	36
<b>PARTIE IV : DONNEES COMPTABLES.....</b>	<b>41</b>
I.    PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES .....	42
II.   ETATS DE SYNTHESE.....	44

.....

## PARTIE I : ATTESTATIONS

---

## I. LE DIRECTOIRE

---

<b>Dénomination ou raison sociale :</b>	<b>SALAFIN</b>
<b>Représenté par :</b>	<b>Mohammed Amine BOUABID</b>
<b>Fonction :</b>	Président du Directoire
<b>Adresse :</b>	Immeuble ZENITH MILLENIUM N°8 Sidi Maarouf - Casablanca
<b>Téléphone :</b>	022-97 44 55
<b>Télécopie :</b>	022-97 44 77
<b>E-mail:</b>	<a href="mailto:abuabid@salafin.com">abuabid@salafin.com</a>

---

Le Directoire représenté par Monsieur Mohammed Amine BOUABID atteste que, à sa connaissance, les données de la présente notice d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de la société en vue de régulariser le marché. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**Mohammed Amine BOUABID**

Président du Directoire

## II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

---

### Identité des commissaires aux comptes

---

<b>Dénomination ou raison sociale :</b>	<b>Cabinet El Maâtaoui</b>
<b>Représenté par :</b>	<b>Abderrafi EL MAÂTAOUI</b>
<b>Adresse :</b>	Rés. Saada Allah au 12, Réaumur 2 <sup>ème</sup> étage, Casablanca
<b>Téléphone :</b>	022-44 05 22 / 70
<b>Télécopie :</b>	022-48 08 93
<b>E mail :</b>	<a href="mailto:maataoui@wanadoo.net.ma">maataoui@wanadoo.net.ma</a>
<b>Date du premier exercice soumis au contrôle</b>	2001
<b>Date d'expiration du mandat</b>	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2009

---

---

<b>Dénomination ou raison sociale :</b>	<b>DELOITTE AUDIT</b>
<b>Représenté par :</b>	<b>Faouzi BRITEL</b>
<b>Adresse :</b>	288, Bd Zerktouni, Casablanca
<b>Téléphone :</b>	022 22 47 34 / 81
<b>Télécopie :</b>	022 22-47-59
<b>E mail :</b>	<a href="mailto:fbritel@deloitte.co.ma">fbritel@deloitte.co.ma</a>
<b>Date du premier exercice soumis au contrôle</b>	2007
<b>Date d'expiration du mandat</b>	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2009

---

---

<b>Dénomination ou raison sociale :</b>	<b>KPMG</b>
<b>Représenté par :</b>	<b>Fessal KOHEN</b>
<b>Adresse :</b>	11, Avenue Bir Kacem- Souissi - Rabat
<b>Téléphone :</b>	037-63-37-02 à 06
<b>Télécopie :</b>	037-63-37-11
<b>E mail :</b>	<a href="mailto:kpmg@kpmg.com">kpmg@kpmg.com</a>
<b>Date du premier exercice soumis au contrôle</b>	1998
<b>Date d'expiration du mandat</b>	AGO ayant statué sur l'exercice 2006

---

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative aux exercices 2006 et 2007**

*Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux 2006 et 2007 audités.*

*Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse sociaux tels qu'audités par nos soins au titre de l'exercice 2007, et par KPMG et le cabinet El Maâtaoui au titre de l'exercice 2006.*

**Cabinet EL MAATAOUI  
Abderrafi EL MAÂTAOUI**

**DELOITTE AUDIT  
Fawzi BRITEL**

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative aux comptes sociaux des premiers semestres de 2007 et de 2008**

*Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les situations provisoires des bilans et des comptes de produits et charges de SALAFIN au terme des semestres couvrant les périodes du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007 et du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2008 ayant fait l'objet d'un examen limité de notre part.*

*Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les situations provisoires des bilans et des comptes de produits et charges de SALAFIN au terme des semestres couvrant les périodes du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007 et du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2008 objet de l'examen limité précité.*

**Cabinet EL MAATAOUI  
Abderrafi EL MAÂTAOUI**

**DELOITTE AUDIT  
Fawzi BRITEL**

**ATTESTATION DE REVUE LIMITEE RELATIVE AUX COMPTES SOCIAUX**

***Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2008***

En exécution de la mission prévue par l'article 17 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 telle que modifiée et complétée, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges de SALAFIN au terme du premier semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2008.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits susceptibles d'entacher, de manière significative, la sincérité des informations contenues dans lesdits documents.

**Cabinet EL MAATAOUI**  
**Abderrafi EL MAÂTAOUI**

**DELOITTE AUDIT**  
**Fawzi BRITEL**

**ATTESTATION DE REVUE LIMITEE RELATIVE AUX COMPTES SOCIAUX**

***Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007***

En exécution de la mission prévue par l'article 17 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges de SALAFIN au terme du premier semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits susceptibles d'entacher, de manière significative, la sincérité des informations contenues dans lesdits documents.

**Cabinet EL MAATAOUI**  
**Abderrafi EL MAÂTAOUI**

**DELOITTE AUDIT**  
**Fawzi BRITEL**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

***Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007***

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société SALAFIN au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'Etat des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'Etat des informations complémentaires, relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 485 777 KDH dont un bénéfice net de 84 377 KDH sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenu dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives

faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

***Opinion sur les états de synthèse***

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société « SALAFIN » au 31 décembre 2007, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

***Vérifications et informations spécifiques***

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

**Cabinet EL MAATAOUI**  
**Abderrafi EL MAÂTAOUI**

**DELOITTE AUDIT**  
**Fawzi BRITEL**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
***Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006***

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire du 28 mai 2004, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société SALAFIN au 31 décembre 2006, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 268 619 KDH, dont un bénéfice net de 63 077 KDH, sont de la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

***Opinion sur les états de synthèse***

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société « SALAFIN » au 31 décembre 2006, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

***Vérifications et informations spécifiques***

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

**Cabinet EL MAATAOUI**  
**Abderrafi EL MAÂTAOUI**

**KPMG**  
**Fessal KOHEN**

### III. L'ORGANISME CONSEIL

---

#### Identité du conseiller financier

---

<b>Dénomination ou raison sociale :</b>	<b>BMCE Capital</b>
<b>Représentant légal :</b>	Jaloul AYED
<b>Fonction :</b>	Président du Directoire
<b>Adresse :</b>	Tour BMCE – rond point Hassan II - Casablanca
<b>Téléphone :</b>	022 49 89 78
<b>Télexcopie :</b>	022 26 98 60
<b>E mail :</b>	j.ayed@bmcek.co.ma

---

#### Attestation

La présente notice d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Par ailleurs, nous déclarons que BMCE Bank, société mère de BMCE Capital, est l'actionnaire de référence de SALAFIN.

Compte tenu de ce qui précède, nous attestons avoir pris toutes les précautions à même de garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

**Jaloul AYED**  
Président du Directoire

### IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

---

Pour toutes information et communication financière, prière de contacter :

**Monsieur Mohammed ERRAIOUI**  
Membre du Directoire - Directeur financier et administratif  
Téléphone: 022 97 44 55  
Fax : 022 97 44 77  
E-mail : [merraioui@salafin.com](mailto:merraioui@salafin.com)

## PARTIE II : LE PROGRAMME DE RACHAT

---

---

## I. CADRE JURIDIQUE

---

Le programme de rachat, dont la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre législatif créé par la Loi n°17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et amendée par le Dahir n°1-08-18 du 17 Joumada I 1429 portant promulgation de la Loi 20-05, du décret n° 2-02-556 du 24 février 2003 fixant les normes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les rachats en bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché et de la circulaire du CDVM n° 02/03 relative à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché, sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 février 2009 statuant aux conditions de quorum et de majorité requise.

Seront soumises au vote des actionnaires convoqués en Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement les résolutions suivantes :

### **1<sup>ère</sup> résolution :**

L'Assemblée Générale, agissant aux termes de l'article 281 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20/05, et après avoir entendu lecture du rapport du Directoire relatif au programme de rachat en Bourse par SALAFIN de ses propres actions en vue de régulariser le marché et, examiné l'ensemble des éléments contenus dans la notice d'information, autorise expressément le programme de rachat par SALAFIN de ses propres actions en Bourse des valeurs tel qu'arrêté par le Directoire lors de sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Les caractéristiques du programme de rachat sont fixées ainsi qu'il suit :

<b>Titres concernés</b>	Actions SALAFIN
<b>Nombre maximum d'actions à acquérir</b>	118 627 actions, soit 5% du capital
<b>Somme maximale à engager</b>	M MAD 100,8
<b>Délai de l'autorisation</b>	18 mois
<b>Calendrier du programme</b>	Du 17 Février 2009 au 16 Août 2010
<b>Fourchettes d'intervention (*)<sup>1</sup> :</b>	
<b><u>Période du 17 février 2009 au 31 mars 2009</u></b>	
✦ <b>Prix minimum de vente</b>	MAD 550 par action
✦ <b>Prix maximum d'achat et de vente</b>	MAD 850 par action
<b><u>Période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 16 août 2010</u></b>	
✦ <b>Prix minimum d'achat et de vente</b>	MAD 550 par action
✦ <b>Prix maximum d'achat et de vente</b>	MAD 850 par action

\* La fixation des fourchettes d'intervention tient compte de la mesure dérogatoire, relative aux programmes de rachat par les sociétés cotées de leurs propres actions, annoncée par le Ministre de l'Economie et des Finances en date du 4 décembre 2008 dans l'objectif de dynamiser le marché boursier. Cette mesure consiste à autoriser les sociétés, à titre exceptionnel, à acquérir leurs propres

---

<sup>1</sup> Prix hors frais d'achat et vente

*actions en dessous du prix minimum d'achat fixé dans le cadre de leurs programmes de rachat. Cette mesure dérogatoire prendra fin le 31 mars 2009.*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs sans exception ni réserve au Directoire à l'effet de procéder, dans le cadre des limites fixées ci-dessus, à l'exécution de ce programme de rachat des actions aux dates et conditions qu'il jugera opportunes.

**2<sup>ème</sup> résolution :**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales et administratives partout où il appartiendra.

Le cadre légal régissant cette opération se réfère à :

- ✦ **L'article 279 de la loi 17-95 sur la Société Anonyme telle que modifiée et complétée par la loi 20-05** qui stipule que : « La société ne peut posséder, directement ou par l'intermédiaire d'une personne agissant en son propre nom, mais pour le compte de la société, plus de 10 p. 100 du total de ses propres actions, ni plus de 10% d'une catégorie déterminée. Ces actions doivent être mises sous la forme nominative et entièrement libérées lors de l'acquisition ; à défaut, les membres du conseil d'administration ou du directoire sont tenus, dans les conditions prévues à l'article 352, de libérer les actions.

L'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser la situation nette à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables.

La société doit disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède.

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

En cas d'augmentation de capital par souscription d'actions en numéraire, la société ne peut exercer par elle-même le droit préférentiel de souscription. L'assemblée générale peut décider de ne pas tenir compte de ces actions pour la détermination des droits préférentiels de souscription attachés aux autres actions; à défaut, les droits attachés aux actions possédées par la société doivent être, avant la clôture du délai de souscription, soit vendus en bourse, soit répartis entre les actionnaires au prorata des droits de chacun. »

- ✦ **L'article 281 de la loi n°17-95** telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 dispose que «Par dérogation aux dispositions du paragraphe 1) de l'article 280, les sociétés dont les titres sont inscrits à la cote de la bourse des valeurs peuvent acheter en bourse leurs propres actions, en vue de régulariser le marché.

A cette fin, l'assemblée générale ordinaire doit avoir expressément autorisé la société à opérer en bourse sur ses propres actions. Elle fixe les modalités de l'opération et notamment les prix maximum d'achat et minimum de vente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée. Cette autorisation ne peut être donnée pour une durée supérieure à dix-huit mois. Les formes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer ces rachats sont fixées par l'administration après avis du conseil déontologique des valeurs mobilières. »

- **L'article 8.7 de la circulaire du CDVM n°02/03** relative à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en Bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché : « Il est recommandé aux sociétés de prévoir dans le rapport de gestion du conseil d'administration ou du directoire soumis à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels, un paragraphe consacré au programme de rachats d'actions décrivant notamment le nombre d'actions achetées et des actions éventuellement cédées ainsi que le cours moyen pondéré d'acquisition ou de cession. Il est recommandé également que cette information soit incluse dans le rapport annuel. »

## II. OBJECTIFS DU PROGRAMME

---

Le Directoire souhaite mettre en œuvre un programme de rachat par SALAFIN de ses propres actions, afin d'intervenir en contre tendance des variations excessives du cours du marché à la hausse ou à la baisse.

Cet objectif de régulariser le cours de l'action SALAFIN sur le marché boursier sera réalisé sans pour autant fausser le bon fonctionnement de ce dernier.

## III. CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME DE RACHAT

---

Les caractéristiques du programme de rachat se présentent comme suit :

<b>Titres concernés</b>	Actions SALAFIN
<b>Nombre maximum d'actions à acquérir</b>	118 627 actions, soit 5% du capital
<b>Somme maximale à engager</b>	M MAD 100,8
<b>Délai de l'autorisation</b>	18 mois
<b>Calendrier du programme</b>	Du 17 Février 2009 au 16 Août 2010
<b>Fourchettes d'intervention (*)<sup>2</sup> :</b>	
<b><u>Période du 17 février 2009 au 31 mars 2009</u></b>	
➤ <b>Prix minimum de vente</b>	MAD 550 par action
➤ <b>Prix maximum d'achat et de vente</b>	MAD 850 par action
<b><u>Période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 16 août 2010</u></b>	
➤ <b>Prix minimum d'achat et de vente</b>	MAD 550 par action
➤ <b>Prix maximum d'achat et de vente</b>	MAD 850 par action

\* La fixation des fourchettes d'intervention tient compte de la mesure dérogatoire, relative aux programmes de rachat par les sociétés cotées de leurs propres actions, annoncée par le Ministre de l'Economie et des Finances en date du 4 décembre 2008 dans l'objectif de dynamiser le marché boursier. Cette mesure consiste à autoriser les sociétés, à titre exceptionnel, à acquérir leurs propres actions en dessous du prix minimum d'achat fixé dans le cadre de leurs programmes de rachat. Cette mesure dérogatoire prendra fin le 31 mars 2009.

---

<sup>2</sup> Prix hors frais d'achat et vente

Conformément à l'article 279 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, la valeur de l'ensemble des actions SALAFIN détenues par la société, ne pourrait être supérieure au montant des réserves de la société, autres que la réserve légale. Au 30 juin 2008, SALAFIN dispose de réserves hors réserves légales de M MAD 164,3. Le tableau ci-après présente le détail des réserves de SALAFIN au 30 juin 2008 :

Juin 2008	KMAD
Primes d'émission	123 870
Réserves légales	14 990
Réserves facultatives	37 453
Réserves liées à la provision pour investissement	2 981
<b>Montant des réserves hors réserves légales</b>	<b>164 300</b>

Source : SALAFIN

Toutefois, dans le cas où SALAFIN procéderait, pendant la durée du présent programme de rachat, à la mise en distribution, voire la réduction de ses réserves autres que légales à un montant inférieur au montant autorisé par l'assemblée générale ordinaire du 6 février 2009, elle ne pourrait acquérir ses propres actions pour un montant dépassant lesdites réserves.

Par ailleurs, il est à préciser que, conformément à l'article 333 de la loi 17-95 précitée, ne seront pas disponibles, pour une éventuelle mise en distribution par l'assemblée générale, les réserves correspondant à la détention d'actions propres.

#### IV. FINANCEMENT DU PROGRAMME

SALAFIN prévoit d'assurer le financement du présent programme de rachat d'actions (à un montant maximum de M MAD 100,8) par la mobilisation de sa trésorerie disponible<sup>3</sup> ainsi que par concours bancaires et ce, aux conditions actuelles du marché.

A noter que SALAFIN pourrait recourir à différents modes de financement, dictés par la durée moyenne de ses emplois ainsi que par les conditions de refinancement sur le marché. Ainsi, et en période favorable de refinancement à moyen-long terme (3-5 ans), SALAFIN recourt à des emprunts bancaires ou à des émissions obligataires et des BSF. En revanche, et face à une instabilité des taux à moyen et long terme, le refinancement s'opère sur le court terme via des tirages sur découvert bancaire.

Signalons, par ailleurs, qu'au 30 juin 2008, la trésorerie nette de SALAFIN s'élève à M MAD -167.

<sup>3</sup> Définie comme étant la somme de la trésorerie active et des créances à vue, diminuée de la trésorerie passive et des dettes à vue.

## V. MODALITES DE REALISATION DU PROGRAMME

---

Les achats et les cessions des actions SALAFIN seront effectués à tout moment sur le Marché Central de la Bourse de Casablanca à des prix d'achat et de vente fixés dans la fourchette de prix maximum à l'achat et à la vente et du prix minimum à l'achat et à la vente sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société, dans les limites de la fourchette autorisée par l'Assemblée Générale du 6 février 2009. Ces ajustements seront approuvés dans le cadre des autorisations par les organes sociaux des dites opérations sur capital.

Dans le cadre de la réalisation du programme de rachat, SALAFIN envisage d'intervenir en contre tendance des variations excessives du cours du marché à la hausse ou à la baisse.

Les opérations d'achat et de vente se feront en fonction des situations du marché par l'intermédiaire de BMCE Capital Bourse, représenté par Monsieur Youssef BENKIRANE, selon le mandat de gestion confié par SALAFIN, représenté par son Président du Directoire, Monsieur Mohammed Amine BOUABID, et ratifié en Janvier 2009 pour une durée de 18 mois à compter de la date de début dudit programme.

Dans le cadre du programme de rachat, BMCE Capital Bourse est libre de prendre l'initiative de réaliser des transactions à l'achat ou à la vente des actions SALAFIN sous réserve notamment :

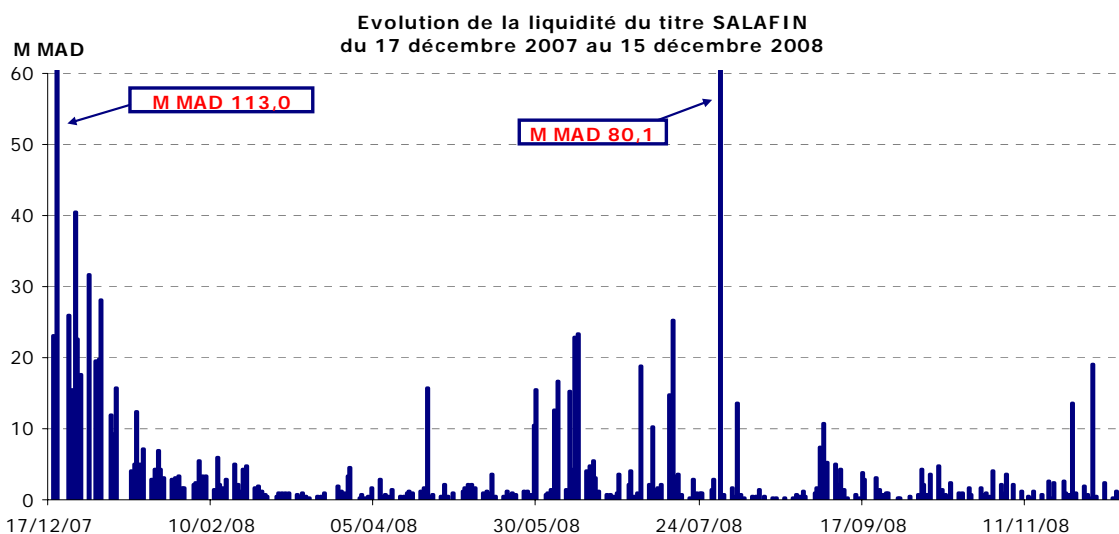
- Du respect des fourchettes légales et réglementaires ;
- Du respect des conditions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 février 2009 ;
- Et, du respect de l'article 279 de la loi sur la S.A telle que modifiée et complétée par la loi 20-05.

Toutefois, SALAFIN peut limiter l'étendue des pouvoirs délégués à BMCE Capital Bourse, sans qu'il soit besoin d'une acceptation de ce dernier, à charge pour SALAFIN de l'informer un jour ouvré franc avant la date de prise d'effet de la limitation.

BMCE Capital Bourse est tenue :

- D'établir et de transmettre à SALAFIN un état quotidien des transactions réalisées dans le cadre du programme de rachat ;
- Et, d'établir et de transmettre à SALAFIN chaque mois, une analyse du marché des actions SALAFIN de manière à permettre à SALAFIN d'apprécier la régularisation dudit marché.

## 1. Évolution de la liquidité



*Source : BMCE Capital*

Sur la période allant du 17 décembre 2007 au 15 décembre 2008, les échanges portant sur le titre SALAFIN se sont montés à 689 335 actions pour un volume global de M MAD 1 106,4 au cours moyen pondéré de MAD 802.

La moyenne quotidienne des volumes traités s'établit à M MAD 4,6, correspondant à 2 848 titres négociés en moyenne par session. Signalons que ce flux transactionnel a été intégralement réalisé sur le Marché Central.

Au cours de cette période, le volume maximum par séance a été de M MAD 113,0 enregistré le 20 décembre 2007, représentant 10,2% de la volumétrie globale sur la période d'étude, soit 65 603 titres SALAFIN échangés à un cours moyen pondéré de MAD 861. Ce flux s'explique par une opération d'aller-retour réalisée par BMCE BANK. Un second pic de M MAD 80,1 a été observé le 31 juillet 2008, correspondant à l'échange de 51 382 titres SALAFIN à un CMP de MAD 780 et ce, suite à des prises de position d'investisseurs étrangers.

Pour sa part, le taux de cotation<sup>4</sup> de l'action SALAFIN ressort à 99,2%. En effet, le nombre de jours de cotation du titre SALAFIN s'élève à 242 jours, contre 244 jours de Bourse.

<sup>4</sup> Le taux de cotation d'un titre représente le rapport entre le nombre de séances où le titre a coté et le nombre de jours de Bourse constatés sur la période considérée

## 2. Évolution du cours et de la volatilité

### a. Evolution du cours :

Période	CMP	Minimum de clôture	Maximum de clôture
1 mois	594	548	673
3 mois	646	548	793
6 mois	745	548	870
9 mois	757	548	870
Depuis le 17/12/2007	802	548	950

Chiffres arrêtés au 15 décembre 2008

Source : BMCE Capital

Entre le 17 décembre 2007 et le 15 décembre 2008, le cours moyen pondéré de la valeur SALAFIN<sup>5</sup> ressort à MAD 802, avec un minimum de clôture de MAD 548 enregistré le 5 décembre 2008, et un maximum de MAD 950 réalisé le 9 janvier 2008.

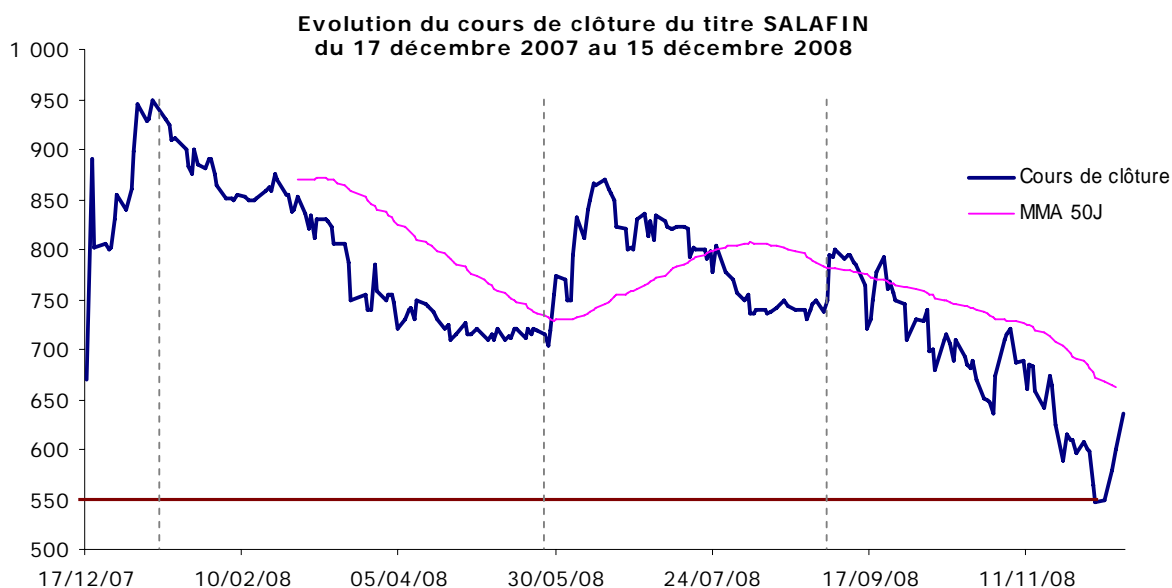
Au 15 décembre 2008 et depuis son introduction en Bourse, le titre SALAFIN affiche une contre-performance de -5,1%, contre des pertes respectives de -11,16% pour le MASI à 11 048,27 points et de -11,28% pour le MADEX à 9 082,68 points.

Notons que l'évolution du cours<sup>6</sup> du titre SALAFIN a été marquée par quatre principales phases :

- Un mouvement haussier observé depuis l'introduction en Bourse jusqu'au 9 janvier 2008 où le titre a gagné 41,8% à MAD 950. Durant cette période, un volume de M MAD 394,3 a été échangé, soit 230 642 actions au cours moyen pondéré de MAD 854,8 ;
- Une orientation à la baisse qui s'étale du 14 janvier au 27 mai 2008. Le cours est passé de MAD 930 à MAD 704, signant une contre performance de -25,9%. Au titre de cette période, 124 328 titres ont changé de main à un CMP de MAD 813,6, soit pour un volume transactionnel de M MAD 202,3 ;
- Une phase de volatilité, allant du 28 mai et jusqu'au 5 septembre, date de début du canal baissier, au terme de laquelle le titre a affiché une performance de +13,6% à MAD 800. Les transactions sur cette période ont porté sur 237 765 actions pour un volume de M MAD 382,4, soit un CMP de MAD 804,2 ;
- Un canal baissier entamé depuis le 8 septembre 2008 qui clôture le 15 décembre 2008 avec un cours de MAD 636, soit une contre performance de -20,5%. Le plus haut de cette tendance s'établit à MAD 795 et le plus bas à MAD 548. Pour sa part, le volume engrangé sur la période s'élève à M MAD 127,3 correspondant à 96 600 titres échangés au CMP de MAD 659,1.

<sup>5</sup> Durant les séances du 17 et du 18 novembre 2007, aucun volume n'a été transigé sur la valeur SALAFIN.

<sup>6</sup> Cours de Clôture



*Source : BMCE Capital*

Partant de la volonté de SALAFIN de pouvoir agir sur le cours afin de réduire l'amplitude des variations excessives du titre en Bourse, la limite inférieure a été fixée à MAD 550, seuil qui semble constituer un support pour le cours du titre sur la période d'étude.

*b- Evolution de la volatilité*

**Volatilités comparées du titre SALAFIN, du MASI et du MADEX**

Volatilité	MASI	MADEX	SALAFIN	SECTEUR	Volatilité relative MADEX
1 mois	24,0%	24,8%	60,8%	30,0%	159,3%
3 mois	28,4%	29,4%	50,9%	23,9%	103,4%
6 mois	21,1%	21,9%	40,0%	19,8%	95,1%
9 mois	18,1%	18,8%	37,6%	17,7%	89,4%
Depuis le 17/12/2007	17,1%	17,8%	46,7%	16,8%	93,5%

*Arrêté au 15 décembre 2008*

*Source : BMCE Capital*

Après examen de la volatilité historique du titre SALAFIN, il s'avère que les fluctuations du titre se sont significativement accrues suite à la correction sévère qu'a connue le marché boursier depuis septembre 2008. En outre, cette volatilité traduit des fluctuations plus importantes que ses indices de référence.

En effet, entre le 17 décembre 2007 et le 15 décembre 2008, elle se situe à 46,7% pour SALAFIN contre 17,1% pour le MASI, 17,8% pour le MADEX et 16,8% pour l'indice sectoriel.

La volatilité historique sur 1 mois glissant ressort, pour sa part, à 60,8% pour SALAFIN comparativement à 24,0% pour l'indicateur de toutes les valeurs, à 24,8% pour l'indice des valeurs du continu et à 30,0% pour l'indice sectoriel.

### 3. Interprétation de la fourchette par la Méthode des Ecart relatifs

En définissant le haut de la fourchette à MAD 850, l'écart relatif pour SALAFIN ressort à 54,4%. Cet écart s'inscrit dans l'intervalle des écarts observés pour les programmes de rachat récemment initiés, lesquels sont compris entre 30% et 67%.

Valeurs	Haut de Fourchette en MAD	Bas de Fourchette en MAD	Ecart Relatif
<b>SALAFIN</b>	<b>850</b>	<b>550</b>	<b>54,5%</b>
BCP	320	200	60,0%
ADDOHA	275	195	41,0%
AFRIQUIA GAZ	1 650	1 150	43,5%
ATLANTA	187,5	125	50,0%
AUTO HALL	1 900	1 300	46,2%
BMCE BANK	350	220	59,1%
BMCI	1 300	1 000	30,0%
CARTIER SAADA	30	19,7	52,3%
CGI	3 360	2 100	60,0%
DISTRISOFT	840	540	55,6%
SOTHEMA	1350	850	58,8%
IB MAROC	520	320	62,5%
MAROC TELECOM	250	150	66,7%
SNEP	1850	1350	37,0%

Source : BMCE Capital

### 4. Tracking du cours du titre SALAFIN

SEANCE	CMP	Plus bas*	Plus haut*	Quantité moyenne**
<b>2007</b>				
Décembre	838	891	800	21 617
<b>2008</b>				
Janvier	903	950	860	4 705
Février	853	875	838	1 565
Mars	781	835	740	713
Avril	721	755	710	1 146
Mai	735	773	704	1 606
Juin	840	870	749	3 586
Juillet	800	834	770	5 115
Août	739	756	730	889
Septembre	774	800	709	1 593
Octobre	686	740	636	1 159
Novembre	636	720	588	1 579

\* Sur la base des cours de clôture

\*\* Titres échangés sur le Marché Central

Source : BMCE Capital

En conclusion, la fourchette proposée pour le programme de rachat de l'action SALAFIN est de [MAD 550 ; MAD 850]. Cette fourchette est adéquate pour permettre à SALAFIN d'intervenir sur le marché pour réguler le cours de son titre.

Le prix de MAD 850 par action correspond à un P/E (09P) de 16,6x, en ligne avec la moyenne des P/E<sup>7</sup> (09P) du marché de 16,1x et celui des établissements financiers (banques et sociétés de crédit) de 16,9x. Le calcul du P/E (09P) du marché et des établissements financiers est basé sur une croissance bénéficiaire 2009 estimée à 10%.

## **VI. INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIERE DE SALAFIN**

---

L'intention de SALAFIN n'étant pas d'annuler les titres rachetés, le programme n'aura pas d'incidence sur les comptes de la société autre que l'enregistrement des plus ou moins values éventuelles constatées au compte de résultat en fonction des cours de l'action au moment de l'exécution des ordres d'achat ou de vente des titres.

En faisant l'hypothèse que SALAFIN acquière tous les titres visés par le programme au prix maximum de MAD 850 et les revende tous au prix minimum de MAD 550, la moins-value dégagée à chaque achat et vente du nombre total d'actions autorisé aux conditions citées ci-dessous serait égale à M MAD -35,6.

## **VII. PROGRAMMES DE RACHATS PRECEDENTS**

---

A ce jour, SALAFIN n'a lancé aucun programme de rachat sur ses propres actions.

## **VIII. TRAITEMENT COMPTABLE ET FISCAL**

---

### **1. Traitement comptable**

Les titres acquis par la société dans le cadre du programme de rachat seront considérés comme des titres de transactions conformément au PCEC.

A l'acquisition, ces titres seront comptabilisés à leur prix d'achat au débit du compte concerné. A la suite d'une cession de ces titres ou d'une partie de ces titres, le compte concerné sera crédité du montant initial de l'achat des titres vendus et la plus ou moins value constatée est comptabilisée dans la rubrique « Autres produits / Charges bancaires ».

A la fin de chaque exercice, la valeur des titres en portefeuille sera comparée au cours boursier au 31 décembre et les moins values latentes seront constatées en tant que provisions.

---

<sup>7</sup> Estimations de BMCE Capital

## **2. Régime fiscal**

### **Régime fiscal applicable aux profits de cession**

Le rachat par SALAFIN de ses propres titres aurait une incidence sur son résultat imposable dans la mesure où ces titres seraient cédés ultérieurement à un prix différent du prix de rachat. Cette différence de prix donnera lieu à des gains ou pertes soumis au régime des plus ou moins values.

#### **-Imposition des profits de cession**

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables en totalité.

### **Régime fiscal applicable aux dividendes**

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

## PARTIE III : PRESENTATION DE SALAFIN

---

## I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

▪ <b>Dénomination sociale :</b>	SALAFIN
▪ <b>Siège social :</b>	Zenith Millenium, immeuble 8, Sidi Maarouf – Casablanca – Maroc
▪ <b>Téléphone :</b>	022 97 44 55
▪ <b>Télécopie :</b>	022 97 44 77
▪ <b>Site Web :</b>	<a href="http://www.salafin.com">www.salafin.com</a>
▪ <b>Forme juridique :</b>	Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 promulguée par le Dahir 1-08-18 du 23 Mai 2008 et par la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés promulguée par le Dahir n° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006).
▪ <b>Date de constitution :</b>	Avril 1997.
▪ <b>Durée de vie :</b>	99 ans.
▪ <b>Numéro d’Inscription au Registre de Commerce :</b>	88 437 à Casablanca.
▪ <b>Exercice social :</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
▪ <b>Objet social :</b> (Article 3 des statuts)	<p>La Société a pour objet, dans le cadre du Dahir portant loi 1-93-147 du 15 Moharrem 1414 (6 juillet 1993) relatif à l’exercice de l’activité des établissements de crédit et leur contrôle, le Dahir portant Loi N° 1-93-211 du 04 Rébia II 1414 (21 septembre 1993) relatif à la Bourse des Valeurs, le Dahir N° 1-95-3 du 24 Chaabane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la Loi N° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, de réaliser les activités suivantes soit directement soit à travers le contrôle de sociétés spécialisées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ La réalisation de toutes opérations de financement et de crédit à la consommation, en vue de permettre ou de faciliter l’acquisition de tous objets, articles ou produits manufacturés, de tous véhicules automobiles et d’une manière générale, de tous biens de consommation à usage ménager, collectif, commercial ou industriel ;</li><li>➤ La Location avec Option d’Achat (LOA) de véhicules de tourisme, et la réalisation de toutes opérations d’intermédiation, de gestion ou de sous-traitance dans les domaines des services financiers et de crédit, de l’assurance ou de la distribution et toute autre opération de crédit s’y rapportant et pour laquelle la société SALAFIN a été agréée ;</li><li>➤ La réalisation de toutes opérations de financement et de crédit ou leasing immobilier ainsi que toutes les opérations ou activités s’y rattachant directement ou indirectement, permettant ou facilitant :<ul style="list-style-type: none"><li>☞ L’acquisition de tous immeubles ou fractions d’immeuble et bâtiments de toute nature qu’ils soient destinés à usage industriel, commercial ou d’habitation, ainsi que les opérations de promotions immobilières ;</li><li>☞ L’exploitation et la mise en valeur de terrains au moyen notamment d’opérations de lotissement, viabilisation, aménagement, équipement et l’édification de toutes constructions à usage d’habitation, commercial, professionnel, industriel ou autre ;</li></ul></li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>☛ L'acquisition, l'appropriation, l'exploitation, la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis, la mise en valeur de ces immeubles par l'édification de logements ainsi que leurs dépendances ou annexes tels que jardins, piscines, restaurants, parkings, complexes sportifs et de toutes autres constructions et aménagements à usage d'habitation ou commercial.</li> <li>☛ La présentation au public des opérations d'assurances, de courtage en assurance et la vente de produits de bancassurance et d'une manière générale toutes les opérations liées au courtage et à la vente de produit en matière d'assurance ;</li> <li>☛ Les opérations de change ainsi que toutes les opérations ou activités s'y rattachant directement ou indirectement ;</li> <li>☛ L'intermédiation en matière de transfert de fonds, aussi bien nationale qu'internationale, au profit du public ainsi que toutes les opérations ou activités s'y rattachant directement ou indirectement ;</li> <li>☛ Toutes les opérations de crédit prévues ou à créer ultérieurement par le Dahir portant loi 1-93-147 du 15 Moharrem 1414 (6 juillet 1993) relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et leur contrôle l'agrément conformément aux dispositions dudit Dahir ;</li> <li>☛ La réalisation des opérations d'appel public à l'épargne notamment à travers l'émission de titres de créances négociables tels que les bons des sociétés de financement, l'émission d'obligations ou tout autre titre ou instrument financier ou autres, existants ou à créer par la Loi ou les règlements en vigueur ou futurs ;</li> <li>☛ La prise de toutes participations directes ou indirectes dans toutes opérations, entreprises, syndicats, associations et sociétés, existantes ou en formation, ayant un objet similaire ou connexe au sien ;</li> <li>☛ L'acquisition, la prise à bail et l'équipement de tous immeubles et locaux nécessaires ou simplement utiles aux opérations sociales ;</li> </ul> <p>Plus généralement, la réalisation de toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités sus énoncées, ou susceptibles de favoriser le développement de la Société.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Capital social :</b> <i>(15 décembre 2008)</i></li> </ul>	MAD 237 253 700 composé de 2 372 537 actions d'une valeur nominale de MAD 100.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Documents juridiques :</b></li> </ul>	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de SALAFIN.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Liste des textes législatifs applicables :</b></li> </ul>	La Société est régie par le droit marocain, la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, ainsi que par ses statuts.

---

La Société est régie aussi, de par son activité par le Dahir n° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives aux marchés financiers et notamment :

- ✦ Le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca modifié et complété par les lois 34-96, 29-00 et 52-01 ;
- ✦ Le Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 ainsi que par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ;
- ✦ Le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, la loi 36-05 et la loi n°44-06 ;
- ✦ Règlement Général du CDVM tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822 08 du 14 avril 2008 ;
- ✦ Dahir n°1-95-3 du 24 chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n°35-94 et de l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux titres de créances négociables ;
- ✦ Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi N° 43-02 ;
- ✦ Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- ✦ Dahir N° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la Loi N° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.

---

▪ **Régime fiscal depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 :** Selon la nouvelle loi de finances 2008, SALAFIN est soumise à l'impôt sur les sociétés de 37,0% et à une TVA de 10,0% sauf pour les opérations de location avec option d'achat qui sont soumises à une TVA de 20,0%

---

▪ **Tribunal compétent en cas de litige :** Tribunal de Commerce de Casablanca.

---

## II. ACTIVITE & ORGANISATION

### 1. Historique de SALAFIN

1997	Création de la société sous la dénomination « SALAFIN » avec pour objet, la réalisation de toutes opérations de financement et de crédit à la consommation ; Démarrage effectif de l'activité en juillet, lancement du crédit Convention et commercialisation des premiers Packages Automobiles « BMCE SALAFAUTO ».
1998	Ouverture de trois desks situés au sein d'agences BMCE à Rabat, Marrakech et Agadir.
1999	Lancement de la carte de crédit « OXYGEN », au profit de la clientèle de BMCE Bank ; Inauguration du desk de Tanger ; Multiplication des packages automobiles.
2000	Commercialisation d'une formule innovante de financement automobile sur le marché : la Location avec Option d'Achat à travers le produit « LOCASALAF » ; Extension de l'offre « OXYGEN » aux clients non affiliés à BMCE Bank ; Prise de participation de SALAFIN dans le capital de la société SUPERDIPLO Maroc S.A., filiale du groupe espagnol SUPERDIPLO Espagne, à hauteur de 25% du capital social.
2001	Lancement d'une formule de crédit destinée aux fonctionnaires : « SALAFWADIF » ; Développement du réseau de distribution direct et indirect via l'ouverture de deux agences à Rabat et Casablanca, et la signature, avec des correspondants, d'accords de partenariat qui portent sur la commercialisation du crédit personnel non affecté et sur le crédit aux fonctionnaires de l'Etat, en contrepartie d'une rémunération ; Abandon progressif du crédit Convention Entreprises ; Lancement du plan d'options au profit du personnel encadrant.
2002	Ouverture d'un Desk SALAFIN à Fès ; Lancement d'un nouveau crédit destiné au financement des primes d'assurances automobiles en partenariat avec AL WATANIYA ; Caravane commerciale organisée dans les villes de Fès, Marrakech, Agadir et Tanger ; Cession de la participation de SALAFIN dans le capital de la société SUPERDIPLO, super marché ; Prise de participation de 10% dans le capital de la société HYPER, supermarché (enseigne Label'vie).
2003	Lancement d'une formule de crédit non affecté « SALAFDIRECT » ; Augmentation de capital réservée aux cadres dirigeants, à travers l'émission de 3 000 actions nouvelles ; Extension de l'objet social de SALAFIN par l'AGE du 28 mai 2003 aux activités de leasing immobilier, aux opérations de change, etc. ; Transfert du siège social, à compter du 30 juin 2003, au Zénith Millenium, Immeuble 8 – Sidi Maârouf à Casablanca.
2004	Lancement de la carte OXYGEN Internationale - première carte de crédit internationale destinée aux particuliers au Maroc ; Développement du concept de cartes privatives.
2005	Crédit levier en partenariat avec Dartawfir pour l'OPV de LYDEC ; Au 31 décembre 2005, SALAFIN compte plusieurs accords de partenariats dans le cadre du développement de son activité, essentiellement dans le secteur de l'automobile (près de 130 concessionnaires auto). Adoption d'une nouvelle orientation stratégique qui vise à diversifier le portefeuille produits de la société en diminuant la part de la LOA et en augmentant la part des crédits personnels. Lancement de la première formule de crédits électroménagers en partenariat avec Hyper S.A.

<b>2006</b>	<p>Lancement du projet Gestion des Crédits Immédiats BMCE Bank ;  Création d'un département « Etudes et <i>Scoring</i> » ;  Création d'un pôle de service après-vente ;  Aboutissement du projet Gestion Electronique des Données (GED) initié en 2004 et visant à la numérisation de tous les dossiers de crédits. Les chargés de clientèle disposent, dorénavant, des dossiers en ligne ;  Lancement en avril 2006 du crédit CMR, crédit personnel non affecté octroyé aux retraités affiliés à la Caisse Marocaine de Retraite (CMR). Ce projet entre dans le cadre du protocole d'accord signé avec la CMR en 2005 ;  Augmentation de capital réservée aux cadres dirigeants, à travers l'émission de 4 800 actions nouvelles.</p>
<b>2007</b>	<p>Suppression du crédit électroménager – lancé en partenariat avec Hyper S.A – de la gamme de produits de SALAFIN ;  Cession de la totalité des parts détenues dans le capital de la société Hyper S.A ;  Démarrage du Crédit Immédiat ;  Démarrage de la Convention de Distribution SALAFIN- BMCE Bank ;  Introduction de SALAFIN à la Bourse de Casablanca.</p>
<b>2008</b>	<p>Passage de la TVA sur les opérations de LOA de 10 à 20 % (Loi de Finance 2008) ;  Lancement du produit Easy-Latitudes en partenariat avec DarTawfir ;  Lancement de la carte de crédit FLEXY, en partenariat avec BMCE Bank ;  Mise en place d'une plateforme de gestion de recouvrement SALAFIN –BMCE Bank pour la clientèle des particuliers.</p>

## **2. Activité de SALAFIN**

L'activité de SALAFIN englobe aussi bien les opérations de crédit classique que les opérations de Location avec Option d'Achat -LOA-, appelée aussi leasing aux particuliers.

La gamme de produits commercialisés par la société se subdivise ainsi en trois familles :

Famille de produit	Produit	Année de lancement	Commentaire
Financement automobile	SALAFAUTO	1997	Un crédit affecté destiné au financement de tous types de véhicules neufs.
	LOCASALAF	2000	Une formule de financement de véhicules de tourisme neufs destinée aux particuliers et aux personnes morales et qui s'apparente à du leasing.
Crédit personnel	SALAFWADIF	2001	Un crédit réservé aux fonctionnaires entrant dans le cadre de la convention signée avec la Paierie Principale du Royaume.
	SALAFDIRECT	2003	Un crédit à la consommation pour les salariés et retraités du secteur privé et aux professions libérales.
	CMR	2006	Une formule de financement destinée aux retraités de la fonction publique.
	CIM	2007	Un crédit lancé dans le cadre de la convention avec BMCE BANK.
Revolving	OXYGEN	1999	Une carte de crédit alimentée d'une réserve d'argent mise à la disposition des clients qui peut être utilisée auprès des commerçants affiliés au réseau « Visa », ou en tant que carte de retrait.
	FLEXY	2008	La carte FLEXY est une carte permettant le retrait et le paiement à hauteur de la ligne de crédit attribuée utilisable au Maroc et à l'étranger et offrant des services au niveau du guichet automatique BMCE.
	EASY LATITUDES	2008	Lancement du produit Easy-Latitudes en partenariat avec DarTawfir : la facilité Easy Latitudes est une ligne de crédit revolving garantie par les actifs du bénéficiaire en dépôt chez DAR TAWFIR en tant que dépositaire.

#### VENTILATION DE L'ENCOURS FINANCIER PAR PRODUIT (2006-S1-2008)

	2006		2007			S1-2008		
	En M MAD	En %	En M MAD	En %	Var en %	En M MAD	En %	Var en %
<b>Crédit Automobile</b>	<b>1 466</b>	<b>77,5%</b>	<b>1 362</b>	<b>59,7%</b>	<b>-7,1%</b>	<b>1 312</b>	<b>52,5%</b>	<b>-3,7%</b>
SALAFAUTO	84	4,4%	108	4,7%	28,7%	179	7,2%	66,1%
LOCASALAF	1 382	73,1%	1 254	55,0%	-9,3%	1 133	45,3%	-9,7%
<b>Crédit Revolving</b>	<b>80</b>	<b>4,2%</b>	<b>99</b>	<b>4,3%</b>	<b>22,9%</b>	<b>129</b>	<b>5,2%</b>	<b>30,5%</b>
OXYGEN	80	4,2%	99	4,3%	22,9%	129	5,2%	30,5%
<b>Crédits Personnels</b>	<b>344</b>	<b>18,2%</b>	<b>821</b>	<b>36,0%</b>	<b>138,3%</b>	<b>1 060</b>	<b>42,4%</b>	<b>29,1%</b>
SALAFWADIF	235	12,4%	281	12,3%	19,8%	282	11,3%	0,4%
SALAFDIRECT	83	4,4%	87	3,8%	4,9%	77	3,1%	-11,7%
CMR	27	1,4%	107	4,7%	294,0%	138	5,5%	29,1%
CIM (Crédit Immédiat)	-	-	346	15,2%	0,0%	563	22,5%	62,8%
<b>Total</b>	<b>1 891</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 282</b>	<b>100,0%</b>	<b>20,7%</b>	<b>2 501</b>	<b>100,0%</b>	<b>9,6%</b>

Source : SALAFIN

Durant la période sous-revue, l'encours financier de SALAFIN passe de M MAD 1 891 en 2006 à M MAD 2 501 à fin juin 2008, soit une croissance annuelle moyenne de 20,5%. Cette évolution est principalement due à l'effet combiné :

- De l'augmentation de l'encours des crédits personnels qui enregistre un TCAM de 111,6% entre 2006 et S1-2008 s'établissant à terme à MAD 1 060 millions. La progression des crédits personnels se justifie principalement par le lancement en 2007 du Crédit Immédiat (CIM) qui atteint un encours de MAD 563 millions, représentant 22,5% de l'encours global au terme du premier semestre 2008 ;
- Et, du ralentissement de l'encours des financements automobiles qui passe de MAD 1 466 millions en 2006 à MAD 1 362 millions en 2007 puis à MAD 1 312 millions au 30/06/2008, soit des baisses respectives de 7,1% et 3,7%.
- Notons que la croissance des crédits personnels, au détriment de la production des financements automobiles, est le fruit du repositionnement stratégique de SALAFIN qui vise principalement :
- La baisse de la part de la LOA et la mise en place des actions en faveur du crédit personnel – notamment avec le lancement du produit CIM en 2007 – afin de faire face à l'intensification de la concurrence, à l'érosion des taux d'intérêt et aux nouvelles contraintes fiscales pesant sur la LOA ;
- Et, l'optimisation de la gestion du risque et de la rentabilité en stabilisant la production sur le segment LOA et en améliorant la gestion de portefeuille client.

Le segment de l'automobile représente ainsi 52,5% de l'encours financier au 30 juin 2008 contre 59,7% en 2007 et 77,5% en 2006 tandis que le crédit personnel participe à hauteur de 42,4% de l'encours à fin juin 2008 en comparaison à 36,0% et à 18,2% au terme de 2007 et de 2006 respectivement.

### **3. Appartenance au Groupe BMCE**

#### **Historique et activité du Groupe BMCE BANK**

BMCE Bank a été créée par les Pouvoirs Publics le 1<sup>er</sup> Septembre 1959. La mission essentielle confiée alors à cette banque, outre une activité bancaire dite classique, était de contribuer au développement du commerce extérieur du Maroc.

Avec un capital qui a augmenté de MAD 6 millions en 1961 à MAD 1 587 millions à fin 2006, les actifs de BMCE Bank se sont développés grâce, notamment, à une série d'absorptions de banques au cours des années soixante et soixante-dix (Banco Espagnol en Marruecos, Société de Banque du Maghreb, etc.) qui a permis un accroissement rapide des opérations bancaires traditionnelles, une extension et une spécialisation du réseau domestique à 336 agences, et un renforcement constant de ses effectifs à 3 538 collaborateurs à fin 2006.

Première banque marocaine à être privatisée, BMCE Bank a déployé, particulièrement depuis 1995, un ensemble d'actions visant le renforcement de sa dimension internationale, à travers l'élargissement de son actionnariat international, le développement de son implantation à l'étranger ainsi que la conclusion de partenariats de référence avec des institutions financières étrangères de renom.

BMCE Bank a augmenté ses fonds propres en 1996 par recours notamment au marché international des capitaux à travers l'émission de 60 millions de dollars d'actions GDRs (Global Depositary Receipts) cotées à la Bourse de Londres, une opération inédite au Maroc.

L'expérience internationale de la Banque est également renforcée par une présence en Europe – en France depuis 1973 à travers une succursale et un réseau d'agences et de bureaux de représentation, en Espagne via une filiale de droit espagnol instituée en 1993, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique, en Italie et en Chine.

Dans le cadre de sa stratégie visant à ériger BMCE Bank en banque des Réseaux de distribution pour l'ensemble des produits du Groupe, l'institution a procédé, au cours du 1er semestre 1999, à une prise de participation dans le domaine des assurances, aux côtés de la Royale Marocaine d'Assurances (RMA), de Commerzbank et de l'Union Bancaire Privée, dans le capital des compagnies Al Wataniya et l'Alliance Africaine (respectivement 67% et 85%). Cette opération a abouti à l'émergence du premier Pôle d'assurance du pays, avec près de 20,7% de parts de marché en 2007<sup>8</sup>. Ces acquisitions par BMCE Bank et RMA furent en partie financées à travers un emprunt de 160 millions d'Euros, souscrit par un syndicat de 25 banques internationales.

Une autre action conduite au cours de l'exercice 1999 a consisté en l'entrée à hauteur de 20% dans le capital d'un opérateur télécoms privé au Maroc – Méditelécom – en partenariat avec Telefonica et Portugal Telecom ainsi que d'autres investisseurs institutionnels marocains, dont Afriquia.

L'évolution récente de la Banque a été marquée par (i) la mise en place d'une nouvelle organisation centrée sur le Client, accompagnée d'une série d'actions de restructuration menées transversalement par des Task Forces, (ii) le lancement d'importants projets organisationnels, notamment, le Projet d'entreprise CAP CLIENT visant à développer le marché des particuliers et à renforcer le positionnement sur celui des entreprises, (iii) la mise en place d'outils performants de gestion et de suivi des risques, (iv) la certification ISO du système de management de la qualité mis en place pour les activités Etranger, Monétique, Titres, Crédits aux particuliers, Financement de Projets, et Recouvrement et (v) l'obtention en 2004 d'un rating social gratifiant par une agence européenne de notation sociale (VIGEO) dans les domaines des Droits Humains (note « Actif ») et de la Responsabilité Sociale d'Entreprise (note « Actif »), plus particulièrement, pour la contribution de BMCE Bank à des causes d'intérêt général, telles que la lutte contre l'analphabétisme en milieu rural, à travers la création et la gestion d'Ecoles Communautaires Rurales par la Fondation BMCE Bank (note « Engagé » pour le programme Merdersat.com).

La stratégie d'expansion du Groupe BMCE Bank vers les pays d'Afrique subsaharienne, s'est concrétisée par son implantation au Sénégal, des prises de participation dans la Banque de Développement du Mali et la Congolaise de Banque et, en mars 2007, par son entrée dans le capital du Groupe Bank Of Africa à hauteur de 35%.

En 2004, l'actionnariat international de la Banque s'est renforcé par l'entrée dans son capital de la Banque française Crédit Industriel et Commercial – CIC – à hauteur de 10% et de Morgan Stanley Investment Management pour 3%.

En 2005, et au vu du succès de l'Offre Publique de Vente -OPV- réalisée en février 2003, et dans le cadre de sa politique d'encouragement de l'actionnariat des salariés et de renforcement de

---

<sup>8</sup> Source : Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurance et de Réassurance

l'appartenance des membres du personnel au Groupe BMCE, BMCE Bank, a mis en place un nouveau Programme de Participation de Capital<sup>9</sup>. Ce dernier portait sur 628 841 actions BMCE, représentant 3,96% du capital. Au 28 mai 2007, les salariés de la Banque ont eu la possibilité de céder un tiers de leurs participations au cours de MAD 2 750.

En date du 19 avril 2007, la *Caja De Ahorros Del Mediterraneo* -CAM- rejoint le tour de table de BMCE Bank à hauteur de 5%. Cette nouvelle alliance constitue un véritable partenariat industriel (i) dans le domaine de l'immobilier au Maroc, (ii) en faveur des Marocains Résidant en Espagne (iii) dans les métiers de Banque d'Affaires et de l'International, (iv) dans le domaine de la coopération technique et (v) en matière sociétale.

En 2008, les principaux faits ayant marqué l'activité de BMCE Bank se profilent comme suit :

<b>Février</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Emission d'un emprunt obligataire subordonné de MAD 1 milliard ;</li> </ul>
<b>Mars</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Concrétisation de l'acquisition des 35% du capital du Groupe Bank of Africa ;</li> <li>➤ Création de EurAfric Information, joint venture technologique commun entre BMCE Bank, RMA Watanya et le groupe français Crédit mutuel (CIC Assurances) visant la réalisation d'un schéma directeur informatique consolidé de la banque et de l'assurance et un projet de plate-forme technologique de rayonnement au Maroc et à l'étranger ;</li> <li>➤ Renforcement de la participation du CIC dans le capital de la Banque, la portant de 10% à 15% pour une mise de EUR 209 millions ;</li> </ul>
<b>Avril</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Autorisation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la conclusion de l'emprunt subordonné de nature perpétuelle d'un montant de EUR 70 millions consenti par la SFI ;</li> </ul>
<b>Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Emission d'un emprunt subordonné consenti par PROPARCO pour un montant de EUR 50 millions ;</li> </ul>
<b>Juillet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Montée dans le capital de AFH/Bank of Africa à hauteur de 42,5% ;</li> <li>➤ Autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire de BMCE Bank pour l'émission d'un emprunt obligataire dans la limite de MAD 5 milliards et d'un emprunt subordonné obligataire perpétuel de MAD 2 milliards ;</li> </ul>
<b>Août</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Extension du plafond des Certificats de Dépôt émis le portant à MAD 10 milliards ;</li> </ul>
<b>Septembre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réduction de la valeur nominale de MAD 100 à MAD 10, portant le nombre d'actions à 158 751 390.</li> </ul>
<b>Octobre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Emission d'un emprunt obligataire subordonné de nature perpétuelle de MAD 1 milliard.</li> </ul>
<b>Décembre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Transfert par le CIC des 15% détenus dans le capital de BMCE Bank à son holding et actionnaire de référence la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM).</li> </ul>

Par ailleurs, la Banque a été élue, pour la sixième fois depuis l'année 2000, «Banque de l'Année 2008 au Maroc» par The Banker Magazine, du Groupe Financial Times, dans son édition The Banker

<sup>9</sup> Visé par le CDVM le 10 mai 2005 sous la référence VI/EM/007/2005

awards 2008. Cette distinction récompense les performances commerciales et financières des meilleurs groupements bancaires mondiaux.

**Appartenance au Groupe FINANCECOM**

Au 31 Décembre 2008, BMCE Bank, actionnaire de référence de SALAFIN, est détenue à hauteur de 38% par le Groupe Finance.com, directement et indirectement – participations détenues par RMA Watanya, Interfina, Financecom S.A. et SFCM.

Financecom est un groupe marocain privé avec des ambitions régionales et internationales s’articulant autour de 4 métiers clairement identifiés et intervenant dans les secteurs suivants :

- Services financiers, à travers la participation directe ou indirecte dans :
  - BMCE Bank, 3ème banque au Maroc en terme d’actifs ;
  - Maghrébaïl, société de leasing ;
  - SALAFIN, société de crédit à la consommation ;
  - Casablanca Finance Markets.
- Assurances : Groupe RMA Watanya, ensemble issu de la fusion de la RMA et Al Wataniya, leader au Maroc avec 21,7% de part de marchés en termes de primes payées en 2006 ;
- Télécommunications, Médias et Technologies avec (i) 18% du capital de Méditélécom en partenariat avec Telefonica et Portugal Telecom et (ii) 25,5% du capital de Médi 1, outre les participations détenues dans M@finance.com, Sicodex et Global Network Systems.
- Industries et services, notamment (i) le transport avec des participations dans la CTM, Regional Airlines, Locasom (société de location longue durée), M’ dina Bus, (ii) le tourisme à travers Risma et Amanjena, (iii) la distribution avec Jaguar Maroc, M. Bricolage et Hanouty Shop et (iv) l’agro-industrie à travers Ranch Addarouch.

#### 4. Filiale

En septembre 2003, dans un souci d'amélioration continue de la qualité de son propre système ainsi que de son parc informatique, SALAFIN a décidé de filialiser son activité informatique en créant une société de service et d'ingénierie informatique dénommée ORUS SERVICES. Détenue à 100% par SALAFIN, ORUS SERVICES réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires avec sa société mère.

##### Données au 31 décembre 2007

➤ <b>Dénomination</b>	<b>ORUS SERVICES</b>
➤ <b>Objet social</b>	Services et Ingénierie Informatique
➤ <b>Siège social</b>	SALAFIN - Zenith Millenium, immeuble 8, Sidi Maarouf – Casablanca – Maroc
➤ <b>Montant du capital détenu</b>	MAD 300 000
➤ <b>Nombre d'actions détenues</b>	3 000
➤ <b>% du capital détenu</b>	100%
➤ <b>% des droits de vote détenu</b>	100%
➤ <b>Chiffre d'affaires</b>	K MAD 3 970
➤ <b>Résultat net</b>	K MAD 353,7
➤ <b>Montant des dividendes perçus par SALAFIN au titre de l'exercice 2007</b>	K MAD 0

Source : SALAFIN

#### 5. Organisation et Contrôle

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/06/2000, SALAFIN est gérée par un Directoire et par un Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de douze membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion. Les membres du Conseil de Surveillance, personnes physiques ou morales, sont nommés au cours de la vie sociale par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, parmi les actionnaires.

##### *Composition du conseil de surveillance*

Membres du conseil de surveillance	Fonction	Date d'entrée en fonction	Expiration du mandat
Othman BENJELLOUN	Président du Conseil de Surveillance	2004	2009
Brahim BENJELLOUN TOUIMI	Vice président du Conseil de Surveillance	2004	2009
Mohamed BENNANI	Membre permanent du Conseil de Surveillance	2004	2009
Mamoun BELGHITI	Membre permanent du Conseil de Surveillance	2004	2009

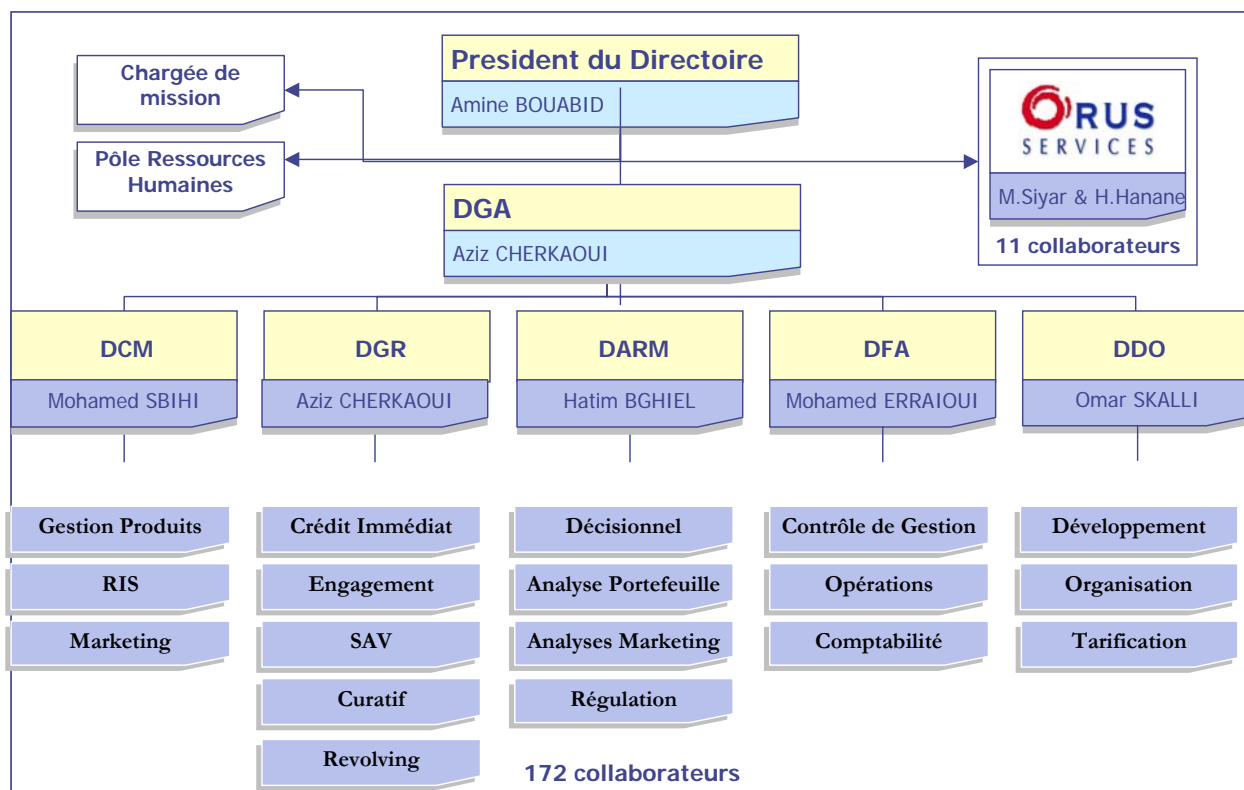
Source : SALAFIN

### Composition du Directoire

Membres du Directoire	Fonction	Date d'entrée en fonction	Date de renouvellement de mandat	Expiration du mandat
Amine BOUABID	Président du Directoire	2000	2003	2009
Aziz CHERKAOUI	Directeur Général Adjoint, Membre du Directoire, Chargé de la Direction du Risque & des Engagements	2000	2003	2009
Mohammed ER-RAIOUI	Membre du Directoire, Chargé de la Direction Financière & Administrative	2000	2003	2009
Mohammed SBIHI	Membre du Directoire, Chargé de la Direction Commerciale & Marketing	2000	2003	2009
Omar SKALLI	Membre du Directoire, Chargé de la Direction du Développement et de l'Organisation	2002	2003	2009

Source : SALAFIN

### ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE SALAFIN AU 30 JUIN 2008



Source : SALAFIN

### *Pacte d'actionnaires*

Notons, en outre, qu'un pacte d'actionnaires a été conclu en 2000 entre BMCE Bank et les actionnaires ayant levé les options de souscription d'actions attribuées par la Société. Ledit pacte a été valable jusqu'à la date de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca (soit jusqu'en décembre 2007). Ainsi, à ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'est en vigueur.

## **III. REPARTITION DU CAPITAL**

---

Au 15 décembre 2008, le capital social de SALAFIN s'établit à MAD 237 253 700 composé de 2 372 537 actions d'une valeur nominale de MAD 100.

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	En % du Capital	En % des droits de vote
BMCE Bank	1 779 403	75 %	75%
Personnel SALAFIN	94 901	4 %	4 %
Flottant en bourse	498 233	21 %	21%
<b>Total</b>	<b>2 372 537</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : SALAFIN

Le capital de SALAFIN est détenu à hauteur de 75% par sa maison mère BMCE Bank et de 4% par son personnel. Le flottant en Bourse représente quant à lui 21% du capital.

## **IV. EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES**

---

### **1. Evénements récents**

Le principal fait ayant marqué l'activité de SALAFIN au cours de l'année 2008 réside dans le passage de la TVA sur les opérations de LOA de 10 à 20 % (Loi de Finance 2008).

## 2. Résultats

### Analyse bilancielle

M MAD	2006	2007	Var.	S1 - 08	Var.
<b>Indicateurs bilanciels</b>					
Encours net de crédit à la clientèle	487,9	997,6	104,5%	1 376,7	38,0%
Immobilisations données en crédit-bail	2 033,5	1 793,7	-11,8%	1 646,7	-8,2%
<b>Encours comptable de crédit</b>	<b>2 521,4</b>	<b>2 791,3</b>	<b>10,7%</b>	<b>3 023,4</b>	<b>8,3%</b>
Encours des dettes interbancaires	524,7	709,4	35,2%	910,2	28,3%
Titres de créances émis	1 076,6	816,4	-24,2%	1 002,2	22,8%
<b>Encours de refinancement</b>	<b>1 601,3</b>	<b>1 525,8</b>	<b>-4,7%</b>	<b>1 912,4</b>	<b>25,3%</b>
<b>Total bilan</b>	<b>2 763,0</b>	<b>2 982,2</b>	<b>7,9%</b>	<b>3 293,9</b>	<b>10,5%</b>
<b>Indicateurs de risque</b>					
Créances en souffrance brutes	205,5	232,5	13,1%	261,2	12,3%
Taux de contentieux <sup>10</sup>	7,6%	7,8%		8,1%	
Taux de couverture <sup>11</sup>	84,9%	83,5%		75,7%	

Source : SALAFIN

### Juin 2008 vs 2007

Au terme du premier semestre 2008, la production de SALAFIN inscrit une hausse de 47% de sa production à M MAD 798 (vs une croissance de 20% du marché), dont 36% a été drainée par le biais du réseau BMCE Bank. Par type de produits, le crédit personnel accapare 56% du total de la production, suivi des financements automobiles avec une part de 40%. Le Crédit Revolving polarise, quant à lui, 4% des crédits distribués au titre du premier semestre 2008.

De même, l'encours comptable de crédit à fin juin 2008 s'apprécie de 8,3%, comparativement à fin 2007, s'élevant à près de MAD 3 Md. Cette performance recouvre :

- Une hausse de 38% à M MAD 1 376,7 de l'encours comptable de crédit à la consommation et ce, suite à un accroissement de 68% de la production (vs un marché en hausse de 15%) ;
- Et, un retrait de 8,2% à M MAD 1 646,7 de l'encours comptable LOA consécutivement à la restructuration du portefeuille, qui vise l'allègement de la dépendance de SALAFIN vis-à-vis de son activité automobile. Désormais, la LOA ne représente que 54,5% de son portefeuille, contre 64,3% au 31 décembre 2007.

Parallèlement à la croissance de l'activité, le portefeuille de refinancement se renforce de 25,3% depuis le début de l'année à MAD 1,9 Md, dopé notamment par l'accroissement des dettes interbancaires à vue de 3,3x à M MAD 288,5 combiné à l'élargissement de 22,8% à MAD 1 Md des titres de créances émis.

Côté risque, les dotations nettes de reprises se contractent de 75,2% à M MAD 3,5, traduisant l'effort de recouvrement entrepris. Toutefois, les créances en souffrance s'alourdissent de 12,3% à M MAD 261, dont 40% issue de l'activité LOA. Le taux de contentieux se fixe, ainsi, à 8,1%, contre 7,8% six mois auparavant.

<sup>10</sup> Rapport entre les créances en souffrance brutes et l'encours comptable brut.

<sup>11</sup> Rapport entre les provisions et les créances en souffrance brutes.

## 2007 vs 2006

Capitalisant sur son nouveau partenariat avec sa maison mère BMCE Bank, l'encours comptable de SALAFIN culmine au 31 décembre 2007 à MAD 2,8 Md. Son renforcement de 10,7% d'un exercice à l'autre provient du doublement de l'encours comptable net de la clientèle lequel frôle le milliard de dirham (M MAD 997,6) et ce, en dépit d'un repli de 11,8% à MAD 1,8 Md de l'encours des immobilisations données en crédit-bail et en location.

En terme de production, l'établissement réalise un volume de MAD 1,3 Md, en élargissement de 41% comparativement à 2006. Cette performance recouvre une dilution de 18% du volume drainé par la LOA à M MAD 486, en faveur du crédit automobile classique, dont la production s'apprécie de 22% à M MAD 79. Le crédit personnel marque, quant à lui, un bond de 204% à M MAD 696, portant sa part dans la production totale à 54%, contre 25% en 2006. La contribution du réseau BMCE dans ce segment s'élève à 40%, soit M MAD 280 des crédits distribués.

Pour sa part, le coût moyen de refinancement<sup>12</sup> s'établit à 4,6%, en expansion de 0,2 point par rapport à une année auparavant, suite notamment au changement de la structure du portefeuille de refinancement, reflété par :

- Une réduction de 80,1% des dettes bancaires à vue à M MAD 87,6, et ce, au profit des dettes bancaires à terme, lesquelles signent un bond de 833% à M MAD 621,8 ;
- Et, un retrait de 24,2% à M MAD 816,4 du stock des titres de créance émis, du fait des conditions de marché peu propices à des émissions obligataires.

Au volet risque, et intégrant la bonne performance du recouvrement (M MAD 145 en 2007), le taux de contentieux se monte à 7,8%. Pour leur part, les dotations nettes de provisions s'établissent à M MAD 19,6 correspondant à un coût du risque inférieur à 1%.

### Analyse compte de résultat

M MAD	2006	2007	Var.	S1 - 07	S1 - 08	Var.
<b>Indicateurs Compte de Résultat</b>						
Marge d'intérêt	-15,7	15,1	198%	-1,7	32,1	NS
Résultat des opérations de crédit-bail	201,7	205,8	2%	104,4	98,4	-5,7%
Produit Net Bancaire	194,4	233,4	20,1%	107,1	130,3	21,6%
Charges générales d'exploitation	64,5	81,1	25,7%	36,1	41,1	13,8%
Coefficient d'exploitation <sup>13</sup>	33,2%	34,7%		33,7%	31,5%	
Résultat Brut d'Exploitation	150,1	167,9	11,9%	85,1	89,5	5,1%
Dotations nettes aux provisions pour	54,8	19,6	-64,2%	14,0	3,5	-75,0%
Résultat Net	63,1	84,4	33,8%	42,6	54,0	26,7%

Source : SALAFIN

<sup>12</sup> Rapport entre les intérêts payés et l'encours de refinancement.

<sup>13</sup> Rapport entre les charges générales d'exploitation et le PNB.

### Juin 2008 vs Juin 2007

Au niveau de la rentabilité, le Produit Net Bancaire marque un bond de 21,6%, par rapport à une année auparavant, se fixant à M MAD 130,3. Cette performance est principalement redevable à la montée en puissance de l'activité de crédit à la consommation, comme en témoigne l'accroissement de la marge d'intérêt qui passe de M MAD -1,7 à M MAD 32,1, résorbant ainsi le repli de M MAD 6 du résultat des opérations de crédit-bail et de location à M MAD 98,4. Ce dernier ne représente plus que 75,5% du PNB contre 97,4% une année auparavant. Signalons, par ailleurs, que le PNB intègre une plus-value de M MAD 6 liée à l'accélération du rythme de remboursement par anticipation des crédits LOA suite au changement fiscal contenu dans la loi de finances 2008.

Pour leur part, et consécutivement à la mise en place du partenariat avec BMCE BANK, les charges générales d'exploitation enregistrent une hausse de 13,8%, comparativement à la même période en 2007 pour se fixer à M MAD 41,1, intégrant principalement :

- Un accroissement des charges du personnel de 14,3% à M MAD 16,6 ;
- Et, un élargissement des charges externes de 12,3% à M MAD 21,5.

Toutefois, et en raison d'une croissance du PNB plus importante que celle des charges, le coefficient d'exploitation s'améliore de 2,2 points à 31,5% (vs une moyenne de 42,7% pour les sociétés cotées). Le Résultat Brut d'Exploitation se monte, quant à lui, à M MAD 89,5, en croissance de 5,1% par rapport à la même période en 2007.

Au final, le Résultat net semestriel se bonifie de 26,7%, par rapport à la même période une année auparavant, s'élevant à M MAD 54.

### 2007 vs 2006

Sous l'impulsion du renforcement de 198% de la marge d'intérêt à M MAD 15 (conséquence directe de la croissance de l'activité de crédit à la consommation) conjugué à l'amélioration de 2% du résultat des opérations de crédit-bail et de location à M MAD 205,8, le PNB s'apprécie de 20,1% à M MAD 233,4. De ce fait, la contribution de l'activité LOA dans le Produit Net Bancaire s'établit à 88,2%, contre 103,8% en 2006.

Compte tenu des charges exceptionnelles engendrées par son introduction en Bourse (novembre 2007), les frais généraux s'alourdissent de 24% à M MAD 81,1, constitués principalement de charges externes et des charges du personnel avec des parts respectives de 53,5% et de 39,5%. Dans ces conditions, le coefficient d'exploitation se dégrade de 1,5 points à 34,7%<sup>14</sup>. Néanmoins, le Résultat Brut d'exploitation en ressort rehaussé de 11,9% à M MAD 167,9.

En définitive, le résultat net ressort, en appréciation de 34% à M MAD 84,4, contre M MAD 63,1 en 2006. Les fonds propres se renforcent, quant à eux, de 80,2% à M MAD 486 grâce, d'une part, à la croissance interne de la société et, d'autre part, à l'augmentation du capital de M MAD 145 (dont M MAD 123,4 de prime d'émission) consécutive à l'ouverture de son capital au grand public.

---

<sup>14</sup> Ce coefficient d'exploitation est différent de celui figurant au niveau du communiqué financier de SALAFIN relatif aux résultats au 31/12/2007, et ce, en raison des retraitements opérés par la société sur le PNB et les charges générales d'exploitation avant le calcul de cet indicateur.

### **3. Axes de développement stratégique de SALAFIN**

#### *Sur le plan commercial*

Le plan de développement prévisionnel pour l'exercice 2008 se base sur les faits majeurs suivants :

- La convention de distribution avec la BMCE qui est devenue effective en 2007 ;
- Les nouvelles dispositions réglementaires de la loi de Finance 2008 qui établissent le taux de TVA sur les opérations de LOA à 20,0%.

La convention de distribution avec la BMCE, devrait permettre à SALAFIN de reposer sur un réseau bancaire de plus de 400 agences pour la commercialisation des produits de crédits à la consommation. Durant l'exercice 2008, SALAFIN poursuit sa stratégie de développement du Crédit Personnel. Ainsi, la production de Crédits Personnels devrait connaître une forte croissance.

#### *Gestion du risque*

La société tire les enseignements de son expérience sur le marché en redéfinissant les niveaux de risque acceptables sur les dossiers de crédit :

- Une sélectivité rationnelle et rigoureuse des nouveaux dossiers ;
- Le maintien d'actions intenses de recouvrement, afin de purger l'historique douteux.

## PARTIE IV : DONNEES COMPTABLES

---

## I. PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES

---

Les comptes de SALAFIN sont établis, conformément au plan comptable des établissements de crédit agréé par Bank Al Maghrib.

Les principes comptables essentiels retenus pour la préparation des comptes sont ceux du PCEC. Ils se résument comme suit :

### **Immobilisations incorporelles & corporelles**

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon le mode dégressif, les taux actuellement en vigueur sont les suivants :

	Taux linéaires	Taux dégressifs
Immobilisations incorporelles ( <i>logiciels informatiques</i> )	25%	37,5%
Installations techniques	20% et 25%	37,5% et 40%
Matériel de transport	25%	37,5%
Mobilier de bureau	10%	30%
Matériel de bureau	25% et 50%	37,5% et 50%
Agencements, Aménagements divers	10%,20% et 50%	30%,40% et 50%

L'amortissement dérogatoire qui correspond à l'excédent d'amortissement dégressif par rapport à l'amortissement linéaire est enregistré dans le compte provision pour amortissements dérogatoires (rubrique provisions réglementées).

### **Immobilisations données en crédit bail**

Les immobilisations acquises par SALAFIN et données en crédit-bail à sa clientèle sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations données en crédit-bail est calculé sur la durée du contrat de location.

En ce qui concerne les dépôts de garanties reçus dans le cadre de la location avec option d'achat (LOA), ils sont répartis également en fonction de la durée du contrat de location.

### **Crédit-bail ou leasing**

Les immobilisations exploitées par SALAFIN dans le cadre de contrats de crédit-bail ne sont pas, conformément au CGNC, activées au bilan.

### **Crédit à la clientèle et revenus correspondants**

Les contrats de crédit définissent les conditions de remboursement du principal et de règlement des intérêts.

Les échéances sont mensuelles et constantes suivant le tableau d'amortissement pour les crédits amortissables.

Les crédits sont remboursables sur une période qui varie entre 6 et 48 mois, ils sont classés par branche d'activité :

- Crédit classique : (Amortissable Crédit Auto/Crédit Personnel) ;
- Crédit revolving : (Non amortissable) ;
- Location avec option d'achat : (LOA).

La classification des créances en souffrance, pour les crédits amortissables, se fait de la manière suivante :

- Sont considérées comme des «créances pré-douteuses», les crédits dont le nombre d'échéances impayées varie entre trois et cinq.
- Sont classées en «créances douteuses» les crédits dont le nombre d'échéances non réglées varie entre six et huit.
- Sont classées en «créances compromises» les crédits dont neuf échéances et plus ne sont pas honorées.

En matière de provisionnement des créances en souffrance, SALAFIN adopte les taux suivants :

Classification	Nombre d'impayés		Taux minimum de provisionnement	
	SALAFIN	BAM	SALAFIN	BAM
Créances pré-douteuses	3	4	50%	20%
Créances douteuses	6	7	70%	50%
Créances compromises	9	9	100%	100%

Source : SALAFIN

Les provisions d'exploitation pour dépréciation des comptes clients sont calculées individuellement sur la base des créances clients à la date d'arrêté des comptes. Ces créances comprennent les éléments suivants :

- Le capital restant dû ;
- Les mensualités impayées.

La base de calcul de la provision tient également compte des règlements subséquents intervenant entre la date d'arrêté des comptes et leur date de clôture, d'un abattement correspondant à la valeur de cession probable des véhicules et, s'il y'a lieu, des avances clients.

Les intérêts afférents aux créances en souffrance sont comptabilisés en tant qu'agios réservés conformément au plan comptable des établissements de crédit.

### **Provision pour investissement**

SALAFIN a constitué en franchise d'impôt une provision pour investissement, et ce conformément aux dispositions de la loi relative à l'IS.

### **Impôt sur les sociétés**

SALAFIN est soumise, à l'instar des établissements de crédit, à l'impôt sur les sociétés au taux de 39,6%. Ce taux a été ramené à 37% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## II. ETATS DE SYNTHESE

---

- **Bilans et Hors bilans au premier semestre 2007 et 2008**
- **Compte de produits et charges au premier semestre 2007 et 2008**
- **Bilans et Hors bilans de 2006 - 2007**
- **Compte de produits et charges 2006 - 2007**
- **État des soldes de gestion 2006 - 2007**
- **Tableau des flux de trésorerie des deux derniers exercices**
- **État des informations complémentaires relatives au dernier exercice, sauf mention spécifique :**
  - ☞ Etat des dérogations ;
  - ☞ Etat des changements de méthodes ;
  - ☞ Tableau des créances sur les établissements de crédits et assimilés ;
  - ☞ Tableau des créances sur la clientèle des deux derniers exercices ;
  - ☞ Tableau des titres de participation et emplois assimilés des deux derniers exercices ;
  - ☞ Tableau des immobilisations données en crédit bail en location avec option d'achat et en location simple ;
  - ☞ Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles ;
  - ☞ Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations ;
  - ☞ Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés ;
  - ☞ Tableau des dépôts de la clientèle ;
  - ☞ Tableau des provisions des deux derniers exercices ;
  - ☞ Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie ;
  - ☞ Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire des deux derniers exercices ;
  - ☞ Tableau de répartition du capital ;
  - ☞ Tableau d'affectation des résultats intervenus au cours des deux derniers exercices ;
  - ☞ Tableau des datations et événements postérieurs au dernier exercice clos.

➤ **Bilans et Hors bilans au premier semestre 2007 et 2008**

ACTIF en KMAD	30/06/2008	30/06/2007
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	10	12
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	121 457	80 839
. A vue	121 457	80 839
. A terme		
<b>Créances sur la clientèle</b>	1 376 721	661 423
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 343 283	641 855
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	33 438	19 569
<b>Créances acquises par affacturage</b>		
<b>Titres de transaction et de placement</b>	972	204
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	768	
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	204	204
<b>Autres actifs</b>	113 925	172 156
<b>Titres d'investissement</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	303	303
<b>Créances subordonnées</b>		
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	1 646 705	1 880 347
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6 781	5 817
<b>Immobilisations corporelles</b>	27 023	28 181
<b>Total de l'Actif</b>	<b>3 293 897</b>	<b>2 829 282</b>

PASSIF en KMAD	30/06/2008	30/06/2007
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>910 228</b>	<b>793 708</b>
. A vue	288 511	727 041
. A terme	621 717	66 667
<b>Dépôts de la clientèle</b>		
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs		
<b>Titres de créance émis</b>	<b>1 002 202</b>	<b>872 645</b>
. Titres de créance négociables	1 002 202	872 645
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>884 284</b>	<b>876 470</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
<b>Provisions réglementées</b>	<b>26 593</b>	<b>14 025</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Dettes subordonnées</b>		
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>179 302</b>	<b>122 004</b>
<b>Capital</b>	<b>237 254</b>	<b>107 800</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>		
<b>Report à nouveau (+/-)</b>		
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>54 035</b>	<b>42 631</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>3 293 897</b>	<b>2 829 282</b>

<b>HORS BILAN en KMAD</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>	<b>79 790</b>	<b>78 431</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	79 790	78 431
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>	<b>554 900</b>	<b>478 432</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	554 900	478 432
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

➤ **Compte de produits et charges au premier semestre 2007 et 2008**

en milliers de DH

	30/06/2008	30/06/2007
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>586 321</b>	<b>582 073</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	69 814	34 528
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
Produits sur titres de propriété		0
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	511 484	542 672
Commissions sur prestations de service	1 754	2 498
Autres produits bancaires	3 269	2 375
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>456 003</b>	<b>474 928</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	16 771	14 597
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	20 992	21 632
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	413 074	438 260
Autres charges bancaires	5 166	438
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>130 318</b>	<b>107 145</b>
Produits d'exploitation non bancaire	210	14 030
Charges d'exploitation non bancaire		
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>41 062</b>	<b>36 076</b>
Charges de personnel	16 569	14 498
Impôts et taxes	409	390
Charges externes	21 525	19 167
Autres charges générales d'exploitation	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	2 559	2 020
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>16 828</b>	<b>14 270</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	16 624	14 043
Pertes sur créances irrécouvrables		
Autres dotations aux provisions	204	226
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>13 269</b>	<b>16</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	13 142	
Récupérations sur créances amorties		
Autres reprises de provisions	127	16
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>85 908</b>	<b>70 846</b>
Produits non courants	68	10
Charges non courantes	201	270
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>85 775</b>	<b>70 586</b>
Impôts sur les résultats	31 740	27 956
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>54 035</b>	<b>42 631</b>

➤ Bilans et Hors bilan de 2006 - 2007

en milliers de DH		
ACTIF	31/12/2007	31/12/2006
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	16	5
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>2 173</b>	<b>44 269</b>
. A vue	2 173	44 269
. A terme		
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>997 631</b>	<b>487 941</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	979 513	473 321
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	18 118	14 620
<b>Créances acquises par affacturage</b>		
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>972</b>	<b>204</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	768	
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	204	204
<b>Autres actifs</b>	<b>153 074</b>	<b>153 217</b>
<b>Titres d'investissement</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>303</b>	<b>10 296</b>
<b>Créances subordonnées</b>		
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>1 793 696</b>	<b>2 033 476</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 713</b>	<b>5 140</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>27 647</b>	<b>28 471</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>2 982 225</b>	<b>2 763 018</b>

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2007	31/12/2006
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>709 373</b>	<b>524 721</b>
. A vue	87 579	458 054
. A terme	621 794	66 667
<b>Dépôts de la clientèle</b>		
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs		
<b>Titres de créance émis</b>	<b>816 407</b>	<b>1 076 634</b>
. Titres de créance négociables	816 407	816 806
. Emprunts obligataires		259 828
. Autres titres de créance émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>970 668</b>	<b>893 045</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
<b>Provisions réglementées</b>	<b>26 516</b>	<b>13 815</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Dettes subordonnées</b>		
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>137 630</b>	<b>83 927</b>
<b>Capital</b>	<b>237 254</b>	<b>107 800</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>		
<b>Report à nouveau (+/-)</b>		
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>84 377</b>	<b>63 077</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>2 982 225</b>	<b>2 763 018</b>

en milliers de DH

<b>HORS BILAN</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>	<b>45 521</b>	<b>76 141</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	45 521	76 141
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>	<b>452 563</b>	<b>707 022</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	452 563	707 022
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

➤ **Compte de produits et charges 2006 - 2007**

en milliers de DH

	31/12/2007	31/12/2006
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 169 277</b>	<b>1 097 688</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	85 428	54 221
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
Produits sur titres de propriété	0	33
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 068 348	1 034 664
Commissions sur prestations de service	7 027	3 337
Autres produits bancaires	8 474	5 433
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>935 881</b>	<b>903 301</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	29 446	24 093
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	40 930	45 805
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	862 588	832 980
Autres charges bancaires	2 917	423
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>233 396</b>	<b>194 387</b>
Produits d'exploitation non bancaire	15 587	20 172
Charges d'exploitation non bancaire		
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>81 082</b>	<b>64 461</b>
Charges de personnel	31 191	25 462
Impôts et taxes	2 249	741
Charges externes	43 377	34 716
Autres charges générales d'exploitation		50
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	4 265	3 493
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>32 460</b>	<b>57 558</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	19 734	54 718
Pertes sur créances irrécouvrables		68
Autres dotations aux provisions	12 726	2 772
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>111</b>	<b>14 002</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	86	
Récupérations sur créances amorties		
Autres reprises de provisions	25	14 002
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>135 551</b>	<b>106 542</b>
Produits non courants	29	17
Charges non courantes	463	29 238
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>135 117</b>	<b>77 321</b>
Impôts sur les résultats	50 739	14 243
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>84 377</b>	<b>63 077</b>

➤ **État des soldes de gestion 2006 - 2007**

en milliers de DH

	31/12/2007	31/12/2006
+ Intérêts et produits assimilés	85 428	54 221
- Intérêts et charges assimilées	70 376	69 898
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>15 052</b>	<b>-15 676</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 068 348	1 034 664
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	862 588	832 980
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>205 760</b>	<b>201 684</b>
+ Commissions perçues	7 027	3 337
- Commissions servies	87	14
<b>Marge sur commissions</b>	<b>6 940</b>	<b>3 323</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction		
+ Résultat des opérations sur titres de placement	3 685	501
+ Résultat des opérations de change		-1
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>3 685</b>	<b>500</b>
+ Divers autres produits bancaires	4 790	4 965
- Diverses autres charges bancaires	2 830	408
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>233 396</b>	<b>194 387</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	15 587	20 172
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	81 082	64 461
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>167 900</b>	<b>150 098</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-19 648	-54 786
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-12 701	11 230
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>135 551</b>	<b>106 542</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-434</b>	<b>-29 221</b>
- Impôts sur les résultats	<b>50 739</b>	<b>14 243</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>84 377</b>	<b>63 077</b>

➤ **Tableau des flux de trésorerie des deux derniers exercices**

en millier de DH

	31/12/2007	31/12/2006
Produits d'exploitation bancaire perçus	1 169 277	1 097 688
Récupérations sur créances amorties		
Produits d'exploitation non bancaire perçus	15 587	20 172
Charges d'exploitation bancaire versées	73 293	70 321
Charges d'exploitation non bancaire versées		
Charges générales d'exploitation versées	76 817	60 968
Impôts sur les résultats versés	50 739	14 243
<b>Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>984 014</b>	<b>972 327</b>
<b>Variation de :</b>		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	42 095	29 642
Créances sur la clientèle	-509 691	-120 416
Titres de transaction et de placement	-768	
Autres actifs	143	-20 432
Immobilisations données en crédit-bail et en location	254 967	-708 643
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	184 652	-259 494
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis	-260 227	310 988
Autres passifs	77 623	34 722
<b>Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-211 205</b>	<b>-733 633</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>772 810</b>	<b>238 694</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières	1	
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 003	5 591
Intérêts perçus		
Dividendes perçus		
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 004</b>	<b>5 591</b>
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées		
Emission d'actions	129 454	4 800
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés	70 376	69 898
Dividendes versés	25 000	20 000
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-224 830</b>	<b>-94 698</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>	<b>-226 737</b>	<b>229 852</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>-480 447</b>	<b>-710 299</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>-707 183</b>	<b>-480 447</b>

➤ **État des informations complémentaires relatives au dernier exercice, sauf mention spécifique**

Etat des dérogations

ETAT A 2

AU 31/12/2007

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

**NEANT**

**NEANT**

**NEANT**

Etat des changements de méthodes

AU 31/12/2007

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	<b>NEANT</b>	
II. Changements affectant les règles de présentation		

Tableau des créances sur les établissements de crédits et assimilés

en milliers de DH

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		2 173			2 173	44 269
VALEURS RECUES EN PENSION - au jour le jour - à terme						
PRETS DE TRESORERIE - au jour le jour - à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
<b>TOTAL</b>		<b>2 173</b>			<b>2 173</b>	<b>44 269</b>

Tableau des créances sur la clientèle

en milliers de DH

CREANCES	Secteur	Secteur privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	AU 31/12/2007	AU 31/12/2006
CREDITS DE TRESORERIE - Comptes à vue débiteurs - Créances commerciales sur le Maroc - Crédits à l'exportation - Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				979 513	979 513	473 321
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS						
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE - Créances pré-douteuses - Créances douteuses - Créances compromises				18 118 15 287 2 831	18 118 15 287 2 831	14 620 11 656 2 837 127
<b>TOTAL</b>				<b>997 631</b>	<b>997 631</b>	<b>487 941</b>

**Commentaires:**

CREANCES EN SOUFFRANCE Nettes des Agios et des Provisions

Tableau des titres de participation et emplois assimilés

AU 31/12/2007

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<u>Participations dans les entreprises liées</u>									
<u>Autres titres de participation</u>									
Divers Ste. de Crédit à la consommation ORUS Services SA	Crédit à la consommation Informatique	0,00 300,00	NS 100%	3,12 300,00	3,12 300,00	31/12/2007 31/12/2007	0	0	0
<b>TOTAL</b>				<b>303,12</b>	<b>303,12</b>			<b>0,00</b>	

AU 31/12/2006

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<u>Participations dans les entreprises liées</u>									
<u>Autres titres de participation</u>									
HYPER S.A.	Super Marché	30 000	10%	9 993	9 993	31/12/2006			
Divers Ste. de Crédit à la consommation	Crédit à la consommation	0	NS	3	3	31/12/2006			
ORUS Services SA	Informatique	300	100%	300	300	31/12/2006			
<b>TOTAL</b>				<b>10 296</b>	<b>10 296</b>				

Tableau des immobilisations données en crédit bail en location avec option d'achat et en location simple

AU 31/12/2007										
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>	<b>4 527 578</b>	<b>731 383</b>	<b>267 371</b>	<b>4 991 590</b>	<b>862 588</b>	<b>3 115 487</b>	<b>10 907</b>		<b>82 407</b>	<b>1 793 696</b>
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	4 333 048	706 408	254 967	4 784 490	862 588	3 115 487				1 669 003
- Crédit-bail mobilier en cours										
- Crédit-bail mobilier loué	4 333 048	706 408	254 967	4 784 490	862 588	3 115 487				1 669 003
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR	51 119		12 404	38 715						38 715
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	55 442	10 174		65 616						65 616
CREANCES EN SOUFFRANCE	87 968	14 801		102 769			10 907		82 407	20 362
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</b>										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
<b>Total</b>	<b>4 527 578</b>	<b>731 383</b>	<b>267 371</b>	<b>4 991 590</b>	<b>862 588</b>	<b>3 115 487</b>	<b>10 907</b>		<b>82 407</b>	<b>1 793 696</b>

Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles

AU 31-12-2007

en milliers de DH

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 721</b>	<b>3 289</b>		<b>11 010</b>	<b>2 581</b>	<b>1 716</b>		<b>4 298</b>	<b>6 713</b>
- Droit au bail									
- Immobilisations en recherche et développement	7 721	3 289		11 010	2 581	1 716		4 298	6 713
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation									
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Autres Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>38 607</b>	<b>2 764</b>	<b>1 050</b>	<b>40 320</b>	<b>10 125</b>	<b>2 549</b>		<b>12 673</b>	<b>27 647</b>
<b>- IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	<b>21 467</b>	<b>1 050</b>		<b>22 517</b>	<b>3 033</b>	<b>857</b>		<b>3 890</b>	<b>18 627</b>
. Terrain d'exploitation	4 362	315		4 677					4 677
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	17 105	735		17 840	3 033	857		3 890	13 950
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
<b>- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>15 928</b>	<b>1 714</b>		<b>17 641</b>	<b>7 092</b>	<b>1 692</b>		<b>8 783</b>	<b>8 858</b>
. Mobilier de bureau d'exploitation	2 238	279		2 518	1 202	212		1 413	1 104
. Matériel de bureau d'exploitation	164	29		193	77	31		108	85
. Matériel Informatique	3 739	411		4 150	2 891	416		3 307	843
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	47	106		153	33	28		61	92
. Autres matériels d'exploitation	9 739	888		10 627	2 889	1 006		3 894	6 733
<b>- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 207</b>		<b>1 050</b>	<b>157</b>					<b>157</b>
<b>- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>	<b>5</b>			<b>5</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>4</b>
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobilier et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	5			5	0			0	4
<b>Total</b>	<b>46 328</b>	<b>6 053</b>	<b>1 050</b>	<b>51 330</b>	<b>12 706</b>	<b>4 265</b>	<b>0</b>	<b>16 971</b>	<b>34 359</b>

**ETAT B 9 bis**

**PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS**

DU 01/01/2007 AU 31/12/2007

en milliers de DH

Date de cession ou de retrait	Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
<b>NEANT</b>							

Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		87 579			87 579	458 054
VALEURS DONNEES EN PENSION - au jour le jour - à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE - au jour le jour - à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		621 794			621 794	66 667
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER						
<b>TOTAL</b>		<b>709 373</b>			<b>709 373</b>	<b>524 721</b>

Tableau des dépôts de la clientèle

DU 01/01/2007 AU 31/12/2007

en milliers de DH

DEPOTS	Secteur	Secteur privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS						
INTERETS COURUS A PAYER						
<b>TOTAL</b>						

NEANT

Tableau des provisions

DU 01/01/2007 AU 31/12/2007

en milliers de DH

PROVISIONS	31/12/2006	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2007
<b><u>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</u></b>	<b>174 438,78</b>	<b>19 647,97</b>			<b>194 086,74</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	102 938,99	8 740,60			111 679,59
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés					
immobilisations en crédit-bail et en location	71 499,79	10 907,37			82 407,16
autres actifs					
<b><u>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</u></b>	<b>13 814,69</b>	<b>12 726,02</b>	<b>24,57</b>		<b>26 516,15</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées	13 814,69	12 726,02	24,57		26 516,15
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>	<b>188 253,47</b>	<b>32 373,99</b>	<b>24,57</b>		<b>220 602,89</b>

en milliers de DH

PROVISIONS	31/12/2005	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2006
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>119 721</b>	<b>54 718</b>			<b>174 439</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	82 106	20 833			102 939
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés					
immobilisations en crédit-bail et en location	37 614	33 885			71 500
autres actifs					
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>25 045</b>	<b>2 772</b>	<b>14 002</b>		<b>13 815</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	14 000		14 000		
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées	11 045	2 772	2		13 815
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>144 765</b>	<b>57 490</b>	<b>14 002</b>		<b>188 253</b>

Tableau des valeurs et sûretés reçues et données en garantie

AU 31/12/2007

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>			

**LE TABLEAU DE CONCENTRATION DES RISQUES  
SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE  
AU 31/12/2007**

**NEANT**

**LE TABLEAU DE CONCENTRATION DES RISQUES  
SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE  
AU 31/12/2006**

**NEANT**

Tableau de répartition du capital

**AU 31/12/2007**

Montant du capital:		237 253 700,00		
Montant du capital social souscrit et non appelé :				
Valeur nominale des titres :		1 00,00 Dhs		
Nom des principaux	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BMCE BANK	140, avenues hassan II. Casa,	99 995,00	1 768 696,00	74,55%
autres		7 805,00	603 841,00	25,45%

Tableau d'affectation des résultats

AU 31/12/2007

en milliers de DH

	Montants		Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b>	63 077	<b>B- Affectation des résultats</b>	63 077
Décision de l'AGO du 31/05/2007		Réserve légale	
Report à nouveau		Dividendes	25 000
Résultats nets en instance d'affectation		Autres affectations	38 077
Résultat net de l'exercice	63 077		
Prélèvement sur les bénéfices			
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>	<b>63 077</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>63 077</b>

AU 31/12/2006

en milliers de DH

	Montants		Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b>	45 927	<b>B- Affectation des résultats</b>	45 927
Décision de l'AGO du 31/05/2006		Réserve légale	
Report à nouveau		Dividendes	20 000
Résultats nets en instance d'affectation		Autres affectations	25 927
Résultat net de l'exercice	45 927		
Prélèvement sur les bénéfices			
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>	<b>45 927</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>45 927</b>

**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

**I. DATATION**

- . Date de clôture (1)  
**2007-12-31**
- . Date d'établissement des états de synthèse (2)  
**2008-03-24**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

**II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE**

Dates	Indications des événements
	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Favorables</li> <li>- Enregistrement des règlements subséquents et encaissements sur créances en souffrances</li>   <li>.Défavorables</li> <li>- Baisse continue du TEG</li> <li>- Retours d'impayées et détérioration de la situation des créances en souffrances en terme de</li> </ul>